

PV n° 06-2026
**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22-04-2026**

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-DEUX du mois d'AVRIL, à DIX-NEUF heures TRENTE, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de SAMATAN, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de :

Date de convocation du conseil et affichage : 16/04/2026	<i>Conseillers municipaux : 23</i> <i>Conseillers municipaux en exercice : 23</i> <i>Présents : 19</i>
Date d'affichage de la liste des délibérations : 29/04/2026	<i>Votants : 23</i>

*** Présents :**

Mesdames Caty AUGUSTE, Karine MALLEMONT, Veronique BARRIERE, Sophie SANGELY, Roxane PIEROPAN, Elodie SUANEZ, Christine AXISA et Adeline SEILLIER.

Messieurs Alexandre DUVAL, Bernard LAREE, Marius LESELLIER, Franck GAUBEEN, Romaric ROUGE, Anthony FAURE, Frederic DENAX, Michel SAINT-CRIQ, Yoann WOJNAROWICZ, Erick CONSTENSOU et Jean-Louis MORVAN.

*** Excusés ayant donné procuration : 4**

Mathilde CATTANEO donne pouvoir à Marius LESELLIER, Martine Marylene LAFONT donne pouvoir à Caty AUGUSTE, Marlène GREBIL donne pouvoir à Adeline SEILLIER, Christian MAGNOUAC donne pouvoir à Erick CONSTENSOU

*** Absents : 4**

*** Secrétaire de séance :** Yoann WOJNAROWICZ.

RAPPEL ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2026
2. Décisions prises en application de la délibération du 20 mars 2026
3. FINANCE – Subvention exceptionnelle au Cinéma de Samatan (versement TSA)
4. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance du conseil municipal est ouverte à 19h31

Yoann WOJNAROWICZ se propose comme secrétaire de séance, ce qui est validé à l'unanimité des présents.

1. Approbation du procès-verbal du 15 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du 15 avril n'a pas été transmis aux conseillers municipaux pour relecture par mail, car le délai entre les deux conseils était trop court. Le PV du 15 avril sera donc soumis à approbation lors du prochain conseil municipal.

Le PV du 15 avril a été reporté au prochain conseil municipal.

2. Décisions prises en application de la délibération du 25/03/2021

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'aucune décision n'a été prise entre les deux séances.

3. FINANCE – Subvention exceptionnelle au Cinéma de Samatan (reversement TSA)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la TSA générée par les entrées du cinéma de Samatan alimente un compte géré par le CNC, mobilisable par le propriétaire de la salle, à savoir la commune de Samatan.

Une somme de 7 000 euros a récemment été prélevée sur ce compte afin de résorber le déficit de l'association. Il reste aujourd'hui 39 000 euros sur le compte du cinéma de Samatan.

Afin de constituer un fonds de roulement permettant d'anticiper trois mois de salaires et d'assurer une gestion sereine de la trésorerie, l'association a besoin de 10 000 euros supplémentaires. À titre d'information, les entrées du cinéma génèrent environ 6 000 euros par an sur ce compte.

Il est donc proposé à la commune de prélever 10 000 € sur le compte TSA et de les transférer sur le compte de l'association.

Par la suite, une subvention de fonctionnement sera nécessaire pour équilibrer les comptes annuels de l'association. Comme tous les cinémas du Gers et d'ailleurs, la hausse des charges de fonctionnement et des salaires, sans augmentation des recettes, pèse sur l'équilibre des salles.

Ciné32 accompagnera la nouvelle trésorière dans l'élaboration d'un budget prévisionnel et d'un plan de trésorerie afin de déterminer le montant nécessaire, estimé entre 6 000 et 8 000 € par an.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'autoriser l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € au cinéma, de prélever 15 000 € sur le compte TSA et d'affecter 5 000 € de cette somme au remplacement de l'éclairage du cinéma.

Le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

4. Questions diverses

Anthony Faure demande à Monsieur le Maire s'il compte permettre aux agents de faire le pont du 15 mai. À cette fin, Monsieur le Maire a fait un tour de table pour recueillir l'avis de tous les élus. Il en est ressorti qu'aucun des présents n'a rejeté l'idée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h50.

Liste des délibérations prises lors de la séance du 22 avril 2026

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2026
2. Décisions prises en application de la délibération du 20 mars 2026
3. FINANCE – Subvention exceptionnelle au Cinéma de Samatan (reversement TSA)
4. Questions diverses

La Secrétaire Yoann WOJNAROWICZ		Le Maire Alexandre DUVAL
---------------------------------------	--	-----------------------------